



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Aménagement, énergie et écologie
territoriale (AMENET)

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin-en-Yvelines - UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Aménagement, énergie et écologie territoriale (AMENET)

Domaine : Sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie

Demande n° S3MA150007871

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Guyancourt, Paris, Guadeloupe, Maroc, Algérie

- Délocalisation(s) :

Guadeloupe, Maroc, Algérie (les délocalisations ne sont pas présentées dans le dossier de manière claire ; les informations sont très éclatées)

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention AMENET (*Aménagement, énergie et écologie territoriale*) appartient avec trois autres mentions (*Economie et gouvernance de l'environnement et du territoire* (EGET), *Ingénierie du développement durable* (IDD) et *Sciences de l'environnement* (SEN)) au domaine SETE (Sciences de l'environnement, du territoire et de l'économie). La mention propose un ensemble de six spécialités pluridisciplinaires et professionnalisantes dont le point commun est le développement durable et la gestion de projets transversaux dans un cadre général d'économie verte. Ces six spécialités sont les suivantes : *Sciences et techniques du génie logistique : e-logistique et supply chain durable* (STGL) ; *Stratégies de développement durable et responsabilité sociétale des entreprises* (RSE) ; *Construction durable des éco-quartiers* (CDEQ) ; *Analyse économique et gouvernance du risque* (AEGR) ; *Energie et mobilités en milieu urbain* (EMMU) ; *Intelligence économique et développement durable* (IEDD). Une spécialité *Piloter et financer les éco-innovations*, demandée en création, n'est pas présentée.

La mention est constituée de trois groupes de matières : un tronc commun au domaine SETE sur les questions pluridisciplinaires et les projets transversaux de développement durable ; des modules disciplinaires à prendre en fonction du parcours précédent ; des options selon les thématiques développées durant la deuxième année de master (M2).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif de la mention est de former des cadres supérieurs ayant une double culture dont la principale relève du développement durable. Le dossier de la mention ne présente pas précisément les connaissances et les compétences visées par la formation. Seule une référence à l'économie verte et à la gestion de projets de développement durable, à caractère transversal, est mentionnée. La structure de la mention est présentée trop rapidement et non explicitée. Le dossier indique seulement une structure en trois types de modules : modules communs au domaine SETE, modules disciplinaires dépendant des parcours, modules liés aux spécificités des thématiques des deuxièmes années de master (M2). Les mutualisations sont évoquées sans être précisées : mutualisation du tronc commun (lesquelles ?), mutualisation d'options (lesquelles ? pourquoi ?). Enfin, il y aurait des mutualisations avec d'autres domaines (?). C'est peu compréhensible. La présentation des modalités pédagogiques est très généraliste. Il n'y a pas d'informations sur les unités d'enseignement (UE), les types d'enseignement, etc. L'enseignement en anglais de deux cours du tronc commun est un élément positif. Il n'y a pas d'informations sur les modes d'acquisition de compétences spécifiques (logiciels, etc.). Les étudiants inscrits en M2 professionnel doivent suivre un stage de trois mois minimum, ce qui peut être trop court pour s'imprégner de la mission et réaliser le projet de manière aboutie. Aucune information n'est donnée sur les conditions de réalisation du mémoire pour les étudiants inscrits en M2 recherche. Les modalités d'encadrement et d'évaluation sont classiques. L'architecture globale n'ayant jamais été mentionnée dans le dossier, la mention est peu lisible et il est difficile d'évaluer les passerelles. Cette partie du dossier souffre d'imprécisions quant aux modalités pédagogiques et passerelles offertes via les mutualisations.

Les éléments présentés ne permettent pas de replacer la mention dans l'offre de formation générale. Si l'on comprend que les différents aspects du développement durable sont abordés sous un angle pluridisciplinaire dans un souci d'opérationnalité, on se demande quelle est la différence entre cette mention et la mention EGET (*Economie et gouvernance de l'environnement et du territoire*)? Pourquoi le dossier fait-il référence à la mention SETE et non AMENET ? (plutôt qu'au domaine SETE ?) La mention AMENET est construite selon une logique « métiers ». La formation par la recherche existe pour les aspects méthodologiques. Les étudiants travaillent en collaboration avec les enseignants-chercheurs du laboratoire REEDS (le Centre de Recherche en Economie Ecologique, Eco-innovation et ingénierie du Développement Soutenable). On énonce un certain nombre de partenariats solides. Un point positif du dossier concerne les liens pédagogiques mis en place avec des partenaires professionnels reconnus dans le domaine. Cependant, la nature de ces liens n'est pas toujours explicitée. La formation étant en alternance, il n'existe pas ou peu de relations et d'échanges internationaux (sauf dans le cadre du laboratoire de recherche REEDS). La mention bénéficie de partenariats solides, reconnus et spécialisés dans les thématiques des différentes spécialités. La spécialité *Analyse économique et gouvernance du risque* (AEGR) mobilise son réseau international de recherche. Enfin, la spécialité *Sciences et techniques du génie logistique* (STGL) a délocalisé sa formation sans que des informations claires ne soient apportées dans le dossier, ce qui nuit substantiellement à la qualité du dossier. Cette partie du dossier présente quelques faiblesses quant au positionnement de la formation au sein du domaine SETE et à la politique de délocalisation.

La mention AMENET attire un public issu de licences très variées (économie, géographie, biologie, etc.). Les effectifs en première année de master (M1) sont constants (50 en moyenne). Le recrutement est principalement national. Les spécialités accueillent des salariés en conversion professionnelle, reprise d'études ou pour compléments de compétences. Le dossier indique un taux de redoublement de 10 à 15 % seulement. Aucune information ne permet de juger de l'adéquation des emplois avec les objectifs de la mention. On peut regretter l'absence d'indicateurs synthétiques et le peu d'informations sur la sélectivité des spécialités.

Le dossier ne fournit aucune information sur les intervenants (enseignants-chercheurs, professionnels). Il ne semble pas exister de conseil de perfectionnement ou de comité de pilotage pédagogique au niveau de la mention, ce qui est regrettable. Le dossier stipule un manque de moyens (personnels, administratif, etc.). Les modalités de suivi de la formation et des étudiants s'avèrent insuffisantes. La mention AMENET apparaît comme résultant d'une réorganisation de deux mentions antérieures : *Ingénierie du développement durable* ; *Economie et gouvernance de l'environnement et du territoire*. Le dossier, tel que rempli, ne permet pas de comprendre l'architecture générale de la mention et présente les éléments que de façon sommaire. De nombreuses informations sont manquantes (date de création ou renouvellement, organigramme et articulation de la formation entre M1 et M2, etc.). Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et annexes ne sont présentes que pour certaines spécialités. On peut regretter l'éclatement des informations. Ceci nuit à la compréhension du dossier et à la lisibilité de la mention. Cette partie du dossier est lacunaire dans la mesure où aucun pilotage n'est présenté.

La formation est peu lisible, car le dossier est mal renseigné et les informations sont incomplètes. Sa légitimité repose sur la logique « métiers ».



- Points forts :
 - Partenariats solides et intéressants pour certaines spécialités.
 - Logique métiers de la formation.
 - Pluridisciplinarité de la mention.

- Points faibles :
 - Informations absentes ou très incomplètes nuisant à la lisibilité de la mention.
 - Délocalisations non explicitement présentées dans le dossier et non visibles.
 - Suivi insuffisant des étudiants.
 - Stage de durée trop courte.
 - Absence de pilotage de la mention.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention AMENET devrait être plus lisible au regard des autres mentions (sur le développement durable) du domaine SETE pour que sa pertinence ne soit pas remise en cause. Il serait opportun de revoir la structure de la présentation de la mention afin de faire apparaître plus clairement les articulations entre les deux années ainsi qu'entre les spécialités. Par ailleurs, les collaborations devraient être mieux valorisées. Des solutions pour assurer un meilleur suivi des étudiants devraient être envisagées. Enfin, la politique de délocalisation devrait être valorisée et plus lisible.

Evaluation par spécialité

Sciences et techniques du génie logistique : e-logistique et supply chain durable (STGL)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'enseignement technologique et professionnel intègre l'étude des impacts des technologies de l'information et de la communication, des réseaux et des systèmes d'information sur le nouveau modèle productif (nouvelles compétences, changements organisationnels) et en particulier, dans la logistique. La spécialité vise donc à former les étudiants à la compréhension, l'analyse et la conception des processus logistiques.

- Appréciation :

A l'issue de la formation, les diplômés sont capables de concevoir, d'analyser, de gérer des systèmes logistiques et de manager des équipes logistiques, en maîtrisant les technologies de l'information. Le dossier précise les types de débouchés et d'emplois s'y référant. La spécificité de la formation porte sur le développement des applications en e-logistique et le « Supply chain » durable. Le détail des unités d'enseignements (UE) n'est pas fourni. Le dossier indique que la formation peut se faire en apprentissage ou non, ce qui implique des modalités pédagogiques différentes relativement bien décrites dans le dossier. Pour les étudiants non apprentis, la durée de stage est de quatre à six mois. La formation prévoit un module de mise à niveau (sous la forme de conférences pluridisciplinaires), une mise à niveau en informatique (formation aux logiciels spécifiques) ainsi qu'en logistique (sur les concepts de transports). Les modes d'acquisition des compétences reposent sur des enseignements académiques peu explicités, des ateliers (Audit, Anglais, Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), etc.) ainsi que sur des partenariats (Microsoft, Supply chain Meter, etc.). Les intervenants professionnels sont peu présentés. Des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE), de validation des acquis professionnels (VAP), de formation « à la carte », des certificats de compétences (ERP (Enterprise resource planning), Conduite de projet, Logisticien d'entreprise, etc.) sont en place, mais les procédures sont peu explicitées. Les relations internationales reposent essentiellement sur les délocalisations des formations à l'étranger (certains enseignants sont mobiles pour assurer des enseignements sur des modules de spécialité). Les délocalisations ne sont malheureusement pas présentées dans le corps du dossier (en annexe seulement). Les relations internationales sont bien développées grâce aux réseaux Europe-Amérique latine notamment ; l'organisation d'un voyage annuel d'études témoigne de l'ouverture internationale de la formation. Malgré de nombreux points positifs, cette partie du dossier souffre d'imprécisions sur les enseignements, les intervenants et les délocalisations.

La spécialité semble attractive au plan national et local compte tenu de la possibilité d'alternance qui offre une attractivité en lien avec le bassin d'emploi de la formation. La formation bénéficie d'un bon ancrage territorial. L'origine des étudiants est présentée dans le dossier. Les promotions concernent 50 à 60 étudiants sur les deux années. Le recrutement privilégie les demandeurs de formation en alternance. Une enquête annuelle auprès des formations en logistique en France permet d'obtenir des informations intéressantes sur le devenir des diplômés. Ces derniers semblent trouver des emplois, mais aucune information dans l'item ne permet d'évaluer l'adéquation des emplois avec les objectifs de la formation. Par ailleurs, les données sur le taux d'insertion sont insuffisantes. Cette partie du dossier présente des éléments positifs qui devraient être accompagnés de données plus précises notamment sur l'insertion.



L'équipe pédagogique est majoritairement constituée de professionnels et ne comporte que deux enseignants-chercheurs. Il existe un système de tutorat qui permet de suivre les apprentis, ce qui est un point positif. Des réunions sont organisées avec le Centre de formation par apprentissage (CFA). Des informations sur les intervenants seraient utiles. La spécialité ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement proprement dit, mais d'un jury de formation composé de l'équipe pédagogique (celle du tutorat en particulier) qui vise à évaluer le travail réalisé (missions, projet en entreprise, orientations professionnelles, etc.). Les étudiants semblent bien encadrés. En particulier, deux visites sur site sont organisées pour évaluer les apprentis. Dans les commentaires libres, il apparaît que la formation est délocalisée (Guadeloupe, Alger, Tanger d'après les informations fournies en annexe), ce qui n'est pas suffisamment valorisé. Cette partie du dossier présente des éléments positifs, mais des informations complémentaires sur les intervenants et les délocalisations seraient bénéfiques.

La formation semble offrir une bonne insertion professionnelle et des liens solides avec le bassin d'emploi local. Une présentation dans le dossier du pôle logistique valoriserait davantage la formation.

- Points forts :
 - Relations internationales développées.
 - Bonne attractivité de la formation (grâce à l'alternance).
 - Bon encadrement et suivi des étudiants/apprentis (tutorat, visites sur site, etc.).

- Points faibles :
 - Délocalisation de la formation insuffisamment valorisée.
 - Pas de conseil de perfectionnement à proprement dit.
 - Spécialité non replacée dans l'offre globale de formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pôle logistique, présenté en annexe de la spécialité, devrait avoir une place plus visible dans le dossier. L'anglais devrait être renforcé avec une préparation au TOEIC (Test of English for international communication) ou au CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur). La formation par la recherche devrait être mieux explicitée. Les contenus des UE seraient à préciser.



Stratégies de développement durable et responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation professionnelle qui appartenait (vague D 2010) à la mention *Ingénierie du développement durable*. Elle a pour objectif de donner aux diplômés une double compétence (développement durable et responsabilité sociale) mobilisable dans l'élaboration de projets liés à ces deux domaines. La spécialité accueille un public diversifié (économistes, gestionnaires, Administration économique et sociale (AES), ingénieurs, commerce, etc.).

- Appréciation :

L'objectif de la spécialité est de faire acquérir des compétences relatives au développement durable en favorisant les travaux en groupe et en adéquation avec les thématiques du laboratoire de recherche REEDS. C'est une spécialité professionnelle qui vise des métiers comme chef de projet RSE, chargé de mission développement durable, consultant, chargé de communication, etc. Il existe des cours de mise à niveau (droit de l'environnement et sciences appliquées à l'environnement). Le contenu des UE (crédits, etc.) n'est pas explicité. Le dossier indique que le CFA (Centre de Formation d'Apprentis d'Alembert), partenaire de la formation RSE, est en charge de l'accompagnement à la recherche d'entreprise. Par ailleurs, pour la formation continue, c'est le partenaire International Terra Institute qui assure les relations entreprises et le suivi des alternants en entreprise. Les conditions de réalisation et de suivi du mémoire sont bien explicitées. Le dossier indique que certains rendus (dont la nature n'est pas précisée) donnent lieu à des publications ou à des présentations en conférences, ce qui est un élément positif. Les modalités de professionnalisation des étudiants sont nombreuses et également bien explicitées. L'anglais semble important dans la formation et une préparation au TOEIC est offerte (avec une spécialisation en business économie verte) donnant lieu à une certification individuelle en fin de session. Des compétences spécifiques en informatique (logiciels bilan carbone) sont proposées et des systèmes de VAE/VAP permettent à des professionnels d'entrer et de valider un master 2 RSE. Cette formation offre des possibilités de reconversion. Un élément très positif du dossier concerne la présentation d'un partenariat avec un organisme spécialisé dans les relations entreprises (International Terra Institute). Une convention avec l'organisme DEMOS (dont le sigle n'est pas explicité) a également été signée pour les professionnels en poste. Même s'il n'existe pas réellement de relations internationales, la spécialité attire des étudiants étrangers et des experts internationaux interviennent dans la spécialité (il est dommage que ceux-ci ne soient pas présentés dans le dossier). Un diplôme conjoint avec le Brésil (Université Sao Carlos, SP) est envisagé. Globalement, les objectifs de cette spécialité ainsi que les modalités pédagogiques apparaissent cohérents et ne présentent pas de faiblesses majeures.

La formation est attractive au plan local, régional, national et international et sélective (50 étudiants inscrits pour en moyenne sur 150 dossiers de candidature). Les taux de réussite sont très satisfaisants (de 92 % à 98 % dans les années récentes), mais sont insuffisamment commentés. Les emplois occupés par les nouveaux diplômés sont en adéquation avec les objectifs de la formation. Le dossier renseigne de manière satisfaisante les conditions d'insertion avec un taux de réponse de 70 % en moyenne. Le dossier stipule que la durée moyenne d'accès au premier emploi est de 4,5 mois (près de 17 % de la promotion obtient un emploi avant la sortie du diplôme). Un élément très positif du dossier concerne la mise en place d'un annuaire des anciens, régulièrement mis à jour par le directeur de la formation. L'organisation d'une journée de remise des diplômes ainsi que la création d'un compte « Viadeo » facilite également les échanges entre les promotions, ce qui représente un atout majeur de la spécialité. Enfin, la spécialité semble offrir des nouveaux débouchés intéressants pour les nouveaux diplômés (à l'international et à la création



d'entreprises). D'une façon générale, les critères de réussite et d'insertion sont satisfaisants avec des initiatives positives.

L'équipe pédagogique est principalement constituée de professionnels spécialistes de la RSE et de quelques enseignants-chercheurs spécialisés dans le domaine (rattachés au laboratoire de recherche REEDS). Les compétences de cette équipe semblent en adéquation avec les objectifs de la formation, mais les informations sur les intervenants sont incomplètes. Les conditions de recrutement ainsi que les modalités pédagogiques sont clairement explicitées. Le suivi de la formation (via des évaluations par les étudiants) ainsi que l'encadrement des étudiants semblent très satisfaisants et de bonne qualité. Les étudiants disposent de toutes les informations relatives à la formation (cahier des charges pour le mémoire professionnel).

Les éléments avancés dans cette partie du dossier répondent, sans faiblesses majeures, aux exigences attendues pour le pilotage d'une spécialité. Cette spécialité offre une formation à la RSE opérationnelle et bien encadrée. Des liens solides avec le monde professionnel existent. Elle bénéficie à un public diversifié en formation continue ou initiale.

- Points forts :
 - Formation professionnalisante.
 - Bonne insertion des nouveaux diplômés.
 - Des partenariats solides et en adéquation avec les objectifs visés par la formation.
 - Bon encadrement des étudiants.
 - Diversité d'origines et de formations des étudiants.
 - Réponses positives aux remarques de l'AERES (2010).

- Points faibles :
 - Informations incomplètes (enseignements, crédits européens, enseignants et intervenants professionnels...).
 - Faiblesse des partenariats étrangers.

- Recommandations pour l'établissement :

Les cours de mise à niveau devraient être mieux explicités compte tenu de l'hétérogénéité du public accueilli. Une plus grande ouverture à l'international (mobilité des étudiants) devrait être mise en place. Enfin, il serait opportun de mieux valoriser la spécialité au regard des autres spécialités existant dans le domaine du développement durable.



Construction durable et éco-quartiers (CDQE)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Construction durable et éco-quartiers* intègre et relie toutes les dimensions du développement durable pour répondre à la demande croissante des collectivités et de la population, l'urbanisation plus soutenable. Il s'agit d'une spécialité professionnelle qui est proposée en alternance.

- Appréciation :

Cette spécialité permet d'acquérir des connaissances dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture durable. Les étudiants sont formés au travail en équipe sur des projets urbains. Le dossier mentionne différents métiers illustrant les possibilités de débouchés. Les objectifs spécifiques de la formation sont très bien explicités. La formation s'adresse à un public varié (ingénieurs, architectes, aménageurs, etc.), ce qui justifie les cours de mise à niveau. Les objectifs des enseignements sont également bien détaillés. En revanche, il n'y a pas d'informations sur la structure des UE, crédits, etc. Les objectifs et conditions de réalisation du mémoire professionnel sont clairement présentés. Le dossier n'indique pas explicitement l'existence de liens avec des laboratoires de recherche. Les modalités de suivi des étudiants par l'encadrant sont bien détaillées avec deux points positifs : l'utilisation d'un tableau de bord et des visites sur site. Un autre point positif de la spécialité concerne les modalités d'acquisition de compétences transversales telles que l'anglais (apprentissage d'un anglais spécialisé en business et économie verte ; préparation au TOEIC) et l'informatique (proposition de compétences spécifiques). Un enseignement (« éconoving ») et la présentation des projets urbains par les étudiants sont également assurés en anglais, ce qui est un élément très positif du dossier. L'organisation de « masters classes » (rencontre entre les différentes générations d'étudiants) pour échanger sur des thèmes (énergie, etc.) est un atout. Des inscriptions sont autorisées par VAP (à l'appréciation du jury). Une démarche positive concerne la volonté de développer les contrats de professionnalisation avec l'aide d'un partenaire (International Terra Institute). La collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSAV) ainsi que d'autres partenariats devraient être beaucoup plus valorisés. Enfin, la spécialité n'a pas tissé de relations internationales même si l'accueil de quelques étudiants étrangers dans les promotions témoigne d'une ouverture. Malgré de nombreux éléments positifs, cette partie du dossier souffre en particulier d'une absence de présentation d'adossement à la recherche.

La spécialité est attractive (du local à l'international). De nombreuses candidatures sont tout de même issues du bassin parisien. La proportion de candidats étrangers est stable et les dossiers semblent être de bonne qualité. Les effectifs demeurent stables (une vingtaine d'étudiants), mais les indicateurs statistiques restent pauvres. Le suivi des diplômés, réalisé par le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) d'Alembert, indique qu'environ 80 % des étudiants de la dernière promotion auraient trouvé un emploi, le plus souvent en adéquation avec les objectifs de la formation. Cependant, il aurait été intéressant d'avoir plus d'indicateurs et d'informations sur les postes occupés. Même si cette partie présente des éléments positifs en termes de sélectivité et d'insertion, les indicateurs et les informations sur la nature des postes occupés par les nouveaux diplômés sont insuffisants.

Le dossier de cette spécialité renseigne le détail des enseignements et des interventions ainsi que le nom des enseignants/intervenants. Mais la distinction n'est pas toujours suffisante entre les académiques et les professionnels. Les modalités pédagogiques sont usuelles. Le suivi des étudiants semble de qualité et la mise en relation avec les cohortes précédentes témoigne d'une démarche active et positive. Les modalités de recrutement reposent sur une sélection des dossiers/Curriculum vitae (CV)/lettres de motivation (une centaine de dossiers de candidature en moyenne) et des auditions, ce qui porte à croire en la sélectivité de la spécialité. Une initiative positive est l'organisation en début d'année d'un voyage d'étude pour souder le groupe par nature hétérogène. Un dernier atout



de la formation concerne la réalisation d'un projet collectif issu de la commande d'un maître d'ouvrage, des documents de fonctionnement disponibles au travers d'une « dropbox ».

Les critères d'évaluation relatifs au pilotage d'une spécialité sont satisfaits. Cette spécialité professionnelle est relativement attractive et offre des interventions professionnelles de qualité. Par ailleurs, si les diplômés trouvent des emplois cohérents avec la formation suivie, le dossier n'en rend pas suffisamment compte. Le dossier n'est pas assez clair concernant les contenus théorique et appliqué de la formation et les fonctions (académiques ou professionnelles) des intervenants.

- Points forts :
 - Liens solides et de qualité avec le milieu socioéconomique.
 - Bonne attractivité.
 - Bon encadrement et suivi des étudiants avec des initiatives positives.

- Points faibles :
 - La participation des universitaires est peu visible.
 - Pas de relations internationales.
 - La gestion du public hétérogène est peu explicitée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun de mieux expliciter la nature des partenariats, la formation par la recherche (séminaires), la composition de l'équipe pédagogique. La nature des postes des nouveaux diplômés devrait également être présentée.



Analyse économique et gouvernance du risque (AEGR)

- Périimètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité pluridisciplinaire qui associe l'analyse économique du risque, de l'environnement et du développement durable. Les diplômés sont formés à la réalisation d'analyses du risque (industriels, radiologiques, énergétiques, juridiques, urbains, etc.), d'évaluation des politiques publiques de prévention et de gestion du risque, en réponse aux besoins d'entreprises, d'associations et de collectivités territoriales. Cette spécialité est préparée en apprentissage en partenariat avec le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) d'Alembert.

- Appréciation :

L'objectif spécifique de la spécialité est de former des diplômés économistes capables d'évoluer dans un environnement professionnel spécialisé en gestion et gouvernance du risque, dans le cadre du développement durable. Le dossier indique une liste de métiers possibles (gestion du risque, management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement, conseiller environnement, etc.). Les compétences acquises sont également très bien développées dans le dossier. En revanche, il n'y a pas d'informations sur les volumes horaires, la nature des enseignements (cours, travaux dirigés (TD)) et les crédits européens. La spécialité s'appuie sur les compétences et l'expertise des membres de l'équipe de recherche du Centre international de recherches en économie écologique, éco-innovation et ingénierie du développement soutenable (REEDS) et de l'Observatoire des sciences de l'univers de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ) dans le domaine du changement climatique, de la gestion et de la maîtrise des risques et du développement durable, ce qui est bénéfique pour les étudiants. La formation repose également sur des conférences, des ateliers, un stage et la réalisation d'un mémoire professionnel. Les modalités pédagogiques sont bien décrites, la participation de l'Institut de recherche sur le développement (IRD) aux enseignements et au suivi pédagogique des étudiants est un atout. D'autres partenariats avec des organismes de recherche spécialisés dans les thématiques du master s'avèrent bénéfiques (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Electricité de France (EDF), Gaz de France (GDF), etc.). Les relations internationales de cette spécialité favorisent la mobilité interne et externe des étudiants (grâce à la Convention de coopération avec le Centre d'économie de Paris Nord (CEPN) notamment). Le fait que la spécialité soit membre de l'Institut Euro-méditerranéen pour la Maîtrise des Risques est un atout majeur pour les étudiants ainsi formés aux métiers du risque. Le projet, en cours, de formation à distance semble opportun. Les objectifs de la spécialité ainsi que les modalités pédagogiques sont cohérents et répondent, sans faiblesse majeure, aux critères d'évaluation.

La spécialité présente une bonne attractivité (du local à l'international) ainsi qu'une réelle sélectivité (de 70 à 100 candidatures pour 20 places, avec des étudiants issus de formation en économie, droit, géographie, sciences et techniques, et, de régions diverses (région parisienne, province, étrangers du pourtour méditerranéen). Concernant l'insertion professionnelle, le dossier présente des résultats partiels à partir d'une enquête menée par la Direction de l'Insertion et de la Réussite Professionnelle sur la promotion 2008. Des indicateurs récents ne sont pas fournis (insertion professionnelle). Le dossier ne précise pas la nature des emplois et des métiers exercés. Malgré des éléments positifs, les indicateurs et les informations quant au devenir des diplômés sont incomplets.

L'équipe pédagogique est constituée à 60 % de professionnels (issus des nombreux partenariats avec le milieu socioéconomique) et à 40 % d'universitaires (issus notamment des laboratoires de recherche cités dans l'item formation à la recherche). Les informations sont incomplètes notamment sur les enseignements des intervenants professionnels et les volumes horaires. La formation proposée en apprentissage dispose d'un comité de pilotage constitué, notamment, du CFA d'Alembert. La spécialité met en place un mode original de suivi de la formation avec



l'organisation de deux réunions annuelles qui visent à réviser les contenus des UE (en fonction des métiers visés). Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement menées, ce qui témoigne d'une démarche constructive et positive.

Les éléments relatifs au pilotage de la spécialité présentés dans cette partie du dossier répondent de manière satisfaisante aux critères d'évaluation. Il s'agit d'une formation de qualité avec une approche complète en matière d'analyse économique et de gestion des risques. Les partenariats sont diversifiés et solides. Cette spécialité bénéficie d'une bonne insertion dans les réseaux internationaux.

- Points forts :
 - Partenariats solides.
 - Relations internationales bien développées.
 - Compétences diversifiées de l'équipe pédagogique avec un adossement des universitaires à des laboratoires de recherche en adéquation avec les thématiques de la spécialité.

- Point faible :
 - Informations incomplètes sur les métiers des nouveaux diplômés.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun d'améliorer le suivi de l'insertion professionnelle.



Intelligence économique et développement durable

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité faisait précédemment (vague D, 2010) partie de la mention *Ingénierie du développement durable*. Elle est à présent également rattachée aux deux mentions AMENET et *Ingénierie du développement durable*. Il s'agit d'une spécialité à finalité professionnelle qui permet d'acquérir une double compétence : d'une part, sur les outils de l'intelligence et de la veille économiques et d'autre part, sur la connaissance des domaines en émergence dans la sphère de l'économie verte.

- Appréciation :

Les compétences acquises sont peu explicites et peu lisibles. Les profils recrutés sont divers sur le plan institutionnel (université, écoles, etc.), mais on ne dispose pas d'information sur les disciplines concernées. A l'issue de la formation, les diplômés sont en mesure de mobiliser rapidement de l'information et d'en tirer parti de façon fiable et pertinente afin de répondre aux exigences et aux problématiques imposées par une concurrence de plus en plus agressive. Les objectifs apparaissent divers et dispersés, ce qui rend la spécialité peu lisible. Les contenus des UE ne sont pas présentés (ni les volumes horaires, ni les crédits européens). Il est simplement précisé que l'objectif des enseignements vise à fournir aux étudiants les outils de l'intelligence économique pour aider les organisations à imaginer et structurer des avantages concurrentiels inspirés de l'économie verte. Les étudiants réalisent des missions réelles d'intelligence économique sans que l'on en sache plus. Un stage de cinq mois minimum est réalisé. Aucune information n'est donnée sur la politique et l'encadrement des stages. Des missions d'intelligence économique sont réalisées avec un suivi individualisé dont aucune modalité n'est explicitée. Il n'y a pas de référence à un laboratoire de recherche. Le dossier stipule que des logiciels d'intelligence économique ainsi que la gestion de bases de données sont enseignés sans davantage de renseignements. Bien que le dossier indique l'importance de l'anglais dans le domaine de la spécialité, aucun enseignement n'y est consacré. Si des étudiants étrangers intègrent régulièrement le M2 (via les bourses Eiffel), aucune relation internationale n'est spécifiée. Les informations fournies dans cette partie du dossier sont trop lacunaires pour apprécier les modalités pédagogiques.

Le dossier indique que la spécialité est attractive au plan national, mais aucun élément ne le démontre. Si le dossier précise qu'un quart des étudiants sont étrangers, aucune information sur l'origine disciplinaire des étudiants n'est fournie. Par ailleurs, le dossier n'indique pas comment cette spécialité se positionne au regard de l'offre de formation. Les taux d'insertion des deux dernières promotions sont corrects (entre 57 % et 78 %). Des exemples de métiers sont cités. L'adéquation des emplois aux objectifs de la formation est difficilement évaluable. Les informations fournies ne sont pas convaincantes. L'absence d'indicateurs sur la sélectivité de la spécialité ainsi que l'incomplétude des informations quant au devenir des diplômés nuisent à l'évaluation.

L'équipe pédagogique est constituée de membres issus des deux organisateurs de la formation : l'Ecole européenne d'intelligence économique (avec des intervenants professionnels spécialisés dans le domaine de l'intelligence économique) et l'UVSQ pour la dimension économie verte. Aucun enseignant-chercheur n'est mentionné dans le dossier, ce qui est regrettable. Une démarche positive a été menée en créant un comité métiers qui se réunit une fois par an pour enrichir les modules. La formation est évaluée en ligne par les étudiants, cette évaluation faisant l'objet chaque année d'un bilan en présence des étudiants.

Malgré l'initiative positive de la création du comité métiers, les éléments présentés dans le dossier sur le pilotage de la spécialité ne répondent pas favorablement aux critères d'évaluation. Cette formation professionnelle est peu convaincante « sur le papier ». Le dossier rendu est très succinct avec des informations approximatives. L'adéquation des emplois aux objectifs de la formation reste à démontrer.



- Point fort :
 - Positionnement original.

- Points faibles :
 - Relations internationales inexistantes.
 - Anglais non enseigné.
 - Pas d'informations sur les enseignements.
 - Pas d'enseignants-chercheurs/universitaires ?
 - Pas de lien avec les thématiques de recherche d'un laboratoire.
 - Politiques des stages et d'encadrement des étudiants non présentées.

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier devrait être enrichi et complété par la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme (ADD). Des informations complémentaires sur l'équipe pédagogique, en particulier, concernant les universitaires et un éventuel adossement à la recherche seraient opportunes.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : MA-S3MA150007871

Domaine : SETE

Niveau : Master

Mention : AMENAGEMENT ENERGIE ET ECOLOGIE TERRITORIALE

Réponse rédigée par le directeur adjoint aux formations de l'OVSQ, UFR de rattachement de la mention, après réception, lecture et synthèse du document réalisé par la responsable de mention. Le document plus complet (trente huit pages) donnant plus de détails sur l'évolution future, ce qui n'est pas l'objet ici, servira pour la préparation du prochain contrat. Il est disponible sur demande.

Nous remercions les évaluateurs pour le soin apporté à leur travail. L'essentiel des forces et faiblesses identifiées ainsi que des recommandations permettront une amélioration de l'offre de formation de l'OVSQ dans le cadre du prochain contrat quinquennal. L'ensemble des recommandations au niveau de la mention dans son ensemble sera suivi.

En cohérence avec les recommandations effectuées, la mention AMENET et les spécialités de M2 portées sont amenées à évoluer dans le cadre du projet de mention de Master « Gestion des territoires et développement local » qui va être déposé par la Fondation de Coopération Scientifique au nom de la future Université Paris-Saclay.

Remarques spécifiques aux spécialités de M2 :

Pour STGL : dans le cadre de la préparation du nouveau contrat nous avons tenu compte des différentes recommandations des experts.

Pour RSE : dans le cadre de la préparation du nouveau contrat nous avons tenu compte des différentes recommandations des experts.

Pour CDEQ : dans le cadre de la préparation du nouveau contrat nous avons tenu compte des différentes recommandations des experts. Les compléments d'information demandés au chapitre des recommandations sont donnés en annexe 1 de la présente réponse.

Pour AEGR : dans le cadre de la préparation du nouveau contrat nous avons tenu compte des différentes recommandations des experts.

Pour IEDD : nous prenons bonne note des faiblesses identifiées ainsi que des recommandations. Les compléments d'information demandés au chapitre des recommandations sont donnés en annexe 2 de la présente réponse.

Annexe 1 : Complément d'information demandé pour la Spécialité CDEQ

Nature des partenariats

Concernant la nature des partenariats, l'objectif est de trouver le meilleur équilibre possible entre structures publiques et privées, afin de garantir une bonne différenciation du panel d'intervenants, compte-- tenu de leur degré d'expertise.

Composition de l'équipe pédagogique.

Voir page suivante.

Nature des postes des nouveaux diplômés.

Instructeur des droits de voirie, service Espaces Publics at Ville de Grenoble , Project manager at Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise, Assistante d'études UP1 // Grandes Gares Parisiennes at AREP, Experte certifications environnementales en phase opérationnelle at Bouygues, Gestionnaire Certificats d'Economies d'Energie at Economie d'Energie SAS, Conseiller Info>Energie at Agence Locale de l'Energie MVE, Chargée de mission - Programme de Rénovation Urbaine at Ville de Melun, AMO Construction durable at EDDA Ingénierie, Chef du service Environnement - Transports at Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs, Architecte at Jean-Paul Viguier et Associés, Chargée de mission Sécurité et Environnement at Le Foll Travaux Publics, Consultant Développement Durable at AD3E, Ingénieur génie climatique at INEX, architecte (auto-entrepreneur) at Aout 2012 jusqu'à aujourd'hui : Architecte (auto-entrepreneur), Chargé de Mission Développement Durable at Fonciere des Régions, Responsable de Secteur at CPR, Chargé de mission "Agenda 21" at Mairie d'Igny, Responsable de programmes at Dexim, Chef de projet mobilité at Transway, Chargée d'études et d'opérations junior (alternance) at SPLA Caen Presqu'île / SEM Normandie Aménagement, Chargée d'études at Citémétrie, Energy Performance Guarantee Business Development at BOUYGUES UK, architecte, ingénieur d'étude, architecte at platane et Llic associés, chargé d'affaire ingénieur conseil, chargée de mission énergie climatique, conductrice travaux chez Bouygues construction, responsable développement, ingénieur en urbanisme et développement du territoire, ingénieur HSE chez Valeo, Chargée d'opérations chez SA HLM Les Foyers, Business development & communication manager, Conducteur d'opérations chez PARVIS, Chargé de mission Eco-conception Bâtiment Habitat France at Saint-Gobain.

Composition de l'équipe pédagogique spécialité CDEQ :

	Nom	Prénom	Grade	CNU/section	Laboratoire
M	Bailly	Guillaume	MCF	23/24	REEDS
Mme	Hoyet	Nadia	Professeur	18	LEAV
Mme	Nemoz	Sophie	chercheur contractuel	19	REEDS
Mlle	Coulbeau	Amélie	chercheur contractuel	19	REEDS
Mlle	Bulteau	Julie	MCF	5	REEDS
M	Vidal	Rolland	Ingénieur de recherche		SADAPT
M	Pinto-Silva	Kleber	MCF	18	REEDS

Membres du monde socio-économique					
Civilité	Nom	Prénom	Fonction		Etablissement/entreprise
M	Martin	Omhovere	urbaniste		IAU
Mme	Guerin Chereau	Nathalie	urbaniste		EPAMSA
M	Maugendre	Jean-Pierre	consultant		Lyonnaise des eaux
M	Lebouvier	Jean-Marc	consultant		EMBIX
Mme	Fleury	Sophie	architecte DPLG		
M	Cornefert	Olivier	Directeur de projet		CASQY
Mme	Goulet	Cécile	chargé de mission		CASQY
Mme	Sivy	Marion	consultante		CS conseil
M	Vigneron	Hugo	ingénieur		Becitizen
M	Planque	Patrick	chargé de mission		CASQY
Mme	Berrada	Narjiss	chargé de mission		CASQY
M	Boitard	Julien	ingénieur eco-construction		
M	Ulrich	Volker	architecte éco -construction		
M	Comolet	Arnaud	chargé de mission		CASQY
Mme	Cappelaere	Catherine	chargé de mission		CASQY
M	Delpont	Sébastien	ingénieur		Becitizen
M	Burdin	Thierry	ingénieur		Bouygues
Mme	Berthomieu	Brigitte	chargé de mission		CASQY
Mme	Rey	Céline	chargé de mission		CASQY
M	Bouvard	Christophe	ingénieur		Exprimm IT
M	Goulet	Sylvain	chargé de mission		CASQY
M	Beaudu	Eric	chargé de mission		CASQY
Mme	Soyer	Isabelle	consultante		ICOMIS
M	Titon	Franck	chargé de mission		CASQY

Annexe 2 Complément d'information demandé pour la Spécialité IEED

Fiche RNCP :

Voir pages suivantes

Annexe descriptive au diplôme :

Voir pages suivantes

Equipe pédagogique :

Equipe pédagogique de la finalité IEED						
Enseignants-chercheurs/Chercheurs/Enseignant						
Civilité	Nom	Prénom	Grade	CNU/section	Etablissement Paris Saclay	Etablissement Hors Saclay
Mme	Nicolsi	Isabelle	Pr	5	UVSQ	
Mr	Schembri	Patrick	MCF	5	UVSQ	
	Billard	Catherine	MCF	5	UVSQ	
Mme	Coulbaut-Lazz	Amélie	MCF	74	UVSQ	
Mr	Beddache	Ferid	PAST	6	UVSQ	
Mr	Saint Sernin	Benoît				EEIE
Mr	Leclerc	Frédéric				EEIE
Mme	Urvoay	Christelle				EEIE
Membres du monde socio-économique						
Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Etablissement/entreprise		
Mr	Serre	Guillaume		Interactions durables		
Mme	Semlak	Vita		GDF-Suez		
Mr	Vaissiere	Thierry		consultant droit		
Mr	Borde	Alexandre		Carbonium		
Mr	Aubry	Sebastien		Sofred		
Mr	Simon	Olivier		CGDD		
Mme	Bailly	Marion		Entreprise performante		
Mme	Belkacem	Malia		GDF Suez		
Mr	Malinaud	Olivier		Helixeo		
Mr	Bryant	Vincent		GDF-Suez		
Mr	Egg	Philippe		Goodwill Management		
Mme	Rodrigues	Elizabeth		Agence développement 94		
Mr	Legros	Amaud		CG78		
Mme	Dubois	Esther		Complexity		
Mme	Champsaux Boudry			consultante		
Mme	Tarrler	Daisy		Horizon terre		
Mme	Pechenart	Elodie		Evea		

Adossement à la recherche :

La description de l'économie verte, la compréhension des nouveaux modèles d'affaires intégrant l'évaluation des performances environnementales et sociales représentent un des thèmes de recherche du laboratoire REEDS. L'équipe INnovation, Entreprise, Territoire de REEDS (INET) est le support de cette spécialité IEED. L'équipe pédagogique qui intervient dans le M2 est donnée ci-dessus.

Les cours dispensés dans le cadre du M2 IEED s'appuient ainsi sur les recherches menées par le laboratoire que ces recherches soient théoriques ou appliquées.

Une dimension expertise est importante dans la transmission des connaissances étant donné le caractère professionnalisant que nous avons privilégié pour la formation.

Annexe descriptive au diplôme

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME :

1.1. Nom(s) patronymique :

1.2. Prénom :

1.3. Date de naissance (J/M/A) :

1.4. Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant) :

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1. Intitulé du diplôme : MASTER 2 Intelligence économique et développement durable (IEDD), à finalité professionnelle

2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme :

Le master 2 est organisé autour de l'acquisition de deux types de compétences :

a/ Compétences spécifiques opérationnelles avec la maîtrise des méthodes et outils de l'intelligence économique, de la veille.

b/ Compréhension du contexte concurrentiel international dans lequel l'entreprise doit définir sa stratégie de développement (analyses macro comme micro-économique). Il s'agit de comprendre les nouveaux enjeux et contraintes liés à prise en compte du développement durable dans les stratégies des organisations au niveau macroéconomique comme microéconomique. Une dimension territoriale, incontournable dans l'analyse de la compétitivité des entreprises est également traitée.

2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Etablissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel

2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Etablissement Public à caractère scientifique, culturel et professionnel

2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

Les cours sont dispensés en langue française

3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1. Niveau du diplôme : Niveau I-Grade de Master-Deuxième cycle. Nombre de ECTS = 60

3.2. Durée officielle du programme d'étude : La durée est de 2 semestres

3.3. Conditions d'accès : L'accès se fait sur examen d'un dossier de demande d'inscription. Etudes des CV et lettres de motivation. L'admission est finalisée par un entretien individuel de motivation.

Conditions requises pour l'admission

- Diplôme universitaire Bac +5
- Diplôme grande école Bac +5
- Diplôme universitaire Bac +4
- Diplôme grande école Bac +4
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français ci-dessus
- Pas de diplôme mais expérience professionnelle cadre (procédure de VAE/VAP)

Profils privilégiés

- Ingénieurs, ESC, IEP, Universitaires (éco-gestion, scientifiques)
- Cadres en reprise de formation (énergie, territoire)
- Géographie aménagement, urbanisme

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.

4.1. Organisation des études : L'enseignement comprend 500 heures de cours et de conférences assurées par des enseignants-chercheurs et des professionnels (70%) sur des questions d'intelligence économique (outils et méthodes), d'analyse stratégique, de modèles d'affaires économiques intégrant une évaluation des performances économiques, sociales et environnementales des organisations, une évaluation de l'attractivité des territoires et le rôle des politiques économiques dans cette optique...

Les cours se déroulent de fin septembre à début octobre (12 mois) avec un rythme de 6 mois de cours et 6 mois de stage. Dans cette formation appliquée aux questions d'intelligence économique au service d'une amélioration de la performance globale des organisations (économique, sociale et environnementale), trois démarches sont mises en œuvre pour conforter les apprentissages théoriques :

- La conduite de projet : il s'agit de réaliser des missions d'intelligence économique, cas réels proposés par des entreprises.

- Une pédagogie par l'exemple : des retours d'expérience seront discutés, des études de cas et jeux de rôles seront privilégiés pour bien comprendre les enjeux, opportunités et limites des outils et méthodes proposés.

- Le stage de 5 mois minimum : une insertion longue en milieu professionnel avec un rapport soutenu qui permet de prendre du recul par rapport aux compétences acquises lors de la formation et valoriser son projet professionnel.

4.2. Exigences du programme : A la fin de la formation, l'étudiant est capable de :

- Analyser les besoins du client et définir les objectifs et le cadre de l'intervention
- Présenter des solutions au client et préconiser des améliorations en matière d'organisation, de procédures, d'outils,...
- Définir les modalités de mise en œuvre des solutions retenues et identifier les indicateurs de suivi
- Accompagner le client dans la mise en œuvre des solutions retenues et le conseiller sur l'organisation, les méthodes et les outils
- Suivre et mettre à jour l'information technique, économique, réglementaire, concurrentielle ...
- Prospector de nouveaux clients, négocier et contractualiser des prestations (réponse à appel d'offres, devis, ...)
- Définir les méthodes et les outils de traitement de l'information en fonction des moyens, coûts, délais, organisation, ...
- Piloter et coordonner le déroulement d'une ou plusieurs études (cahier des charges, méthodologie, ...)
- Conseiller et assister des entreprises, des institutionnels et des collectivités dans l'interprétation et l'analyse d'études
- Analyser le produit, le service, la marque et déterminer son positionnement sur le marché
- Analyser les comportements, les usages et l'environnement social, professionnel, culturel de consommateurs, de clients

- Détecter et évaluer les évolutions du marché, de tendances, d'usages, de comportements de consommateurs et clients ou l'émergence de nouveaux marchés
- Analyser les données socio-économiques du territoire et identifier des axes d'intervention selon les impératifs de développement local
- Adapter les outils de traitement statistique de données, réaliser des études et formaliser les résultats
- Classer et actualiser les documents, les informations et fonds documentaires
- Rédiger l'information produite (études, synthèses, rapports, bulletins, ...) et établir des prévisions, des évaluations, des recommandations, des perspectives, ...
- Présenter et diffuser les résultats des études réalisées
- Elaborer et diffuser les documents, produits documentaires (synthèse, catalogue, notes, revue de presse, site web, plateforme collaborative).

4.3. Précisions sur le programme (par ex. modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus : (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner).

Unités d'enseignement étudiées (U.E.) et nombre de crédits.